



PROCEDURE D'INSCRIPTION PERISCOLAIRE ANNEE 2021-2022

Période d'inscription du 1^{er} mars 2021 au 4 juin 2021

Votre enfant rentre en CE1, CE2, CM1, CM2 ou en MS, GS ?

Vous avez dû trouver dans le cahier rouge de votre enfant la **FICHE SANITAIRE** comprenant les éléments fournis les années précédentes lors de l'inscription périscolaire.

Pour plus de simplicité de mise à jour, nous vous remercions de la lire attentivement et d'y annoter toutes les modifications ou ajouts en **ROUGE ET EN MAJUSCULE**.

Vous devez ensuite nous déposer en mairie ou nous scanner (portail.famille@mairie-bailly.fr) cette fiche (même si aucune modification) et nous l'adresser avec les pièces justificatives obligatoires.

Liste des pièces justificatives à fournir obligatoirement

Pour l'ensemble des familles



- Fiche sanitaire de liaison avec les modifications/ajouts en **ROUGE ET EN MAJUSCULE**
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois de la résidence principale sur Bailly, pour les personnes hébergées : attestation d'hébergement à demander au service + documents indiqués sur cette attestation,
- Attestation QF de la CAF et dernier avis d'imposition (facultatif)
- En cas de séparation et selon la situation : attestation de séparation et jugement de divorce ou décision du juge aux Affaires Familiales ou justificatif de domicile du 2^{ème} responsable légal (document « Attestation de résidence et mode de garde » téléchargeable sur le site de la ville),
- Attestation d'assurance valide, pourra (être fournie en début d'année scolaire),
- Les différentes autorisations jointes si besoin :
 1. Personnes majeures autorisées à récupérer l'enfant
 2. Personnes mineures autorisées à récupérer l'enfant
 3. Sortie de l'enfant sans accompagnement
 4. Arrivée de l'enfant sans accompagnement
- En cas de demande de prélèvement, merci de télécharger sur le site de la commune le mandat SEPA et de joindre un RIB (facultatif)
- En cas de PAI mis en place pour votre enfant, merci de vous rapprocher du Centre Médico-sociale de la Celle-Saint-Cloud pour son renouvellement

Les activités de l'année scolaire 2021-2022 seront accessibles sur le portail famille durant les vacances d'été 2021. Afin d'y accéder, pensez à changer l'année de référence en haut à gauche.

Une vidéo est disponible sur notre site expliquant aux familles l'organisation des différents temps périscolaires dans la rubrique « enfance » puis « périscolaire ».

Nous ne proposons pas d'accueil du soir en élémentaire sur la première heure. L'école vous propose un service d'étude (inscription et paiement à faire auprès de l'école à la rentrée)



LES ATTESTATIONS ET AUTORISATIONS

A remettre avec la Fiche Sanitaire et les pièces justificatives

Nom et prénom de l'enfant :		
Ecole :	<input type="checkbox"/> Ecole maternelle PASTEUR	<input type="checkbox"/> Ecole élémentaire La PEPINIERE
Classe en 2021/2022 :	<input type="checkbox"/> MS <input type="checkbox"/> GS <input type="checkbox"/> CE1 <input type="checkbox"/> CE2 <input type="checkbox"/> CM1 <input type="checkbox"/> CM2 (les PS et les CP doivent remplir un dossier scolaire)	
Personnes MAJEURES autorisées à récupérer l'enfant <i>autres que celles figurants déjà dans la fiche sanitaire</i>		
NOM et PRENOM	Lien avec l'enfant	Contact
Personnes MINEURES autorisées à récupérer l'enfant <i>autres que celles figurants déjà dans la fiche sanitaire</i>		
NOM et PRENOM	Lien avec l'enfant	Contact

Sortie de l'enfant sans accompagnement		
J'autorise mon enfant à sortir seul après les temps périscolaires sur les jours et activités suivantes :		
Accueil du soir	Mercredi	Vacances scolaires
<input type="checkbox"/> LUNDI		<input type="checkbox"/> LUNDI
<input type="checkbox"/> MARDI		<input type="checkbox"/> MARDI
	<input type="checkbox"/> MERCREDI	<input type="checkbox"/> MERCREDI
<input type="checkbox"/> JEUDI		<input type="checkbox"/> JEUDI
<input type="checkbox"/> VENDREDI		<input type="checkbox"/> VENDREDI

Arrivée de l'enfant sans accompagnement		
J'autorise mon enfant à se rendre seul à l'accueil de loisirs le matin où il sera alors pris en charge par l'équipe d'animation :		
Accueil du soir	Mercredi	Vacances scolaires
<input type="checkbox"/> LUNDI		<input type="checkbox"/> LUNDI
<input type="checkbox"/> MARDI		<input type="checkbox"/> MARDI
	<input type="checkbox"/> MERCREDI	<input type="checkbox"/> MERCREDI
<input type="checkbox"/> JEUDI		<input type="checkbox"/> JEUDI
<input type="checkbox"/> VENDREDI		<input type="checkbox"/> VENDREDI



Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e) : , représentant légal de l'enfant

- Atteste sur l'honneur, l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à prévenir la Direction de l'Éducation et l'école fréquentée par mon enfant de tout changement éventuel (adresse, problème de santé, situation familiale ...),
- Autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures nécessaires y compris le transfert en milieu hospitalier.
- Reconnaiss avoir pris connaissance du règlement des services périscolaires et déclare m'y conformer,
- Autorise la diffusion de photos sur des supports tel que le journal de la commune ou le site internet représentant mon enfant au cours d'une activité organisée durant les temps périscolaires. Ces photos peuvent être accompagnées de légende ne communiquant aucune information susceptible de rendre identifiable l'enfant et sa famille, dont le nom de famille ne sera pas mentionné.
- Autorise la diffusion de photos/films sur des supports internes à l'intention des enfants ou de l'affichage pour les accueils de loisirs.
- Reconnaiss avoir pris connaissance que les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées par le service « Education Enfance » de la ville de Bailly dans un fichier informatisé pour la gestion des autorisations d'arrivée et de sortie des enfants. Elles sont conservées pendant un an et sont destinées uniquement au service Education/Enfance. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au Règlement Général sur la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et de portabilité de vos données en contactant notre Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : correspondant.cnil@agglovgp.fr

Fait à Le :/...../..... Signature(s) :

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE TRAITE »

Le dossier d'inscription doit être remis, dûment complété et accompagné des justificatifs demandés à :

Mairie de Bailly – Service Education –Enfance

1 rue des Chênes 78870 Bailly

Renseignements au 01 30 80 55 20 ou sur le site de la mairie : www.mairie-bailly.fr

Les familles n'ayant pas la possibilité de se déplacer à la mairie peuvent adresser le dossier par courrier ou par courriel à : portail.famille@mairie-bailly.fr